

FORMULAIRE DE DESISTEMENT

Je soussigné(e) «**\$NomLocataire**» «**\$PrenomLocataire**» INE : «**\$IneLocataire**»

Ayant obtenu une affectation à la résidence «**\$NomCiteResa**»

Située : «**\$AdresseCiteResa**»

Dans un logement de type «**\$TypeLgtResa**»

Pour la période du «\$DateDebutResa**» (date d'effet) au **\$DateFinResa****

Souhaite me désister et ne plus bénéficier du logement qui m'a été attribué pour la période indiquée ci-dessus. Ce logement pourra être attribué à un(e) autre étudiant(e). Je demande le remboursement de mon avance dur loyer sur le compte du RIB déposé sur la brique « CitéU » puis rubrique « RIB & PRELEVEMENT ».

Pour cela, je vérifie que mes coordonnées bancaires sont bien saisies et que mon relevé d'identité bancaire personnel faisant apparaître l'IBAN et le BIC (recto-verso si besoin) est bien enregistré dans l'espace numérique CitéU sur , rubrique « RIB & PRELEVEMENT ».

.Raison du désistement (obligatoire si désistement après le 1^{er} septembre) :

Fait à : le

Signature de l'étudiant

Désistement signalé à la résidence avant la date d'effet indiquée sur la décision d'admission : le montant de l'avance sur loyer pourra être remboursée sans justificatif.

Désistement signalé à la résidence après la date d'effet indiquée sur la décision d'admission : le montant de l'avance sur loyer n'est pas remboursé, sauf justification par des motifs sérieux qui seront soumis à l'appréciation de la direction générale du Crous (produire les justificatifs).

Ce document est à renvoyer soit, par courrier avec un accusé de réception, soit par mail, soit à déposer directement à l'accueil de la résidence.

Les données personnelles sont collectées dans le cadre du traitement du bail locatif dont la finalité est la constitution d'un dossier locatif pour l'attribution d'un logement. Elles sont conservées sur toute la durée du bail locatif actif et jusqu'à l'expiration des délais légaux applicables. Pour toute question sur le traitement des données, le délégué à la protection des données peut être contacté à l'adresse figurant sur le site internet du CROUS dans la rubrique « Contacts ».